



Fédération Sportive & Gymnique du Travail

COMMISSION REGIONALE D'ALSACE DE CYCLISME



Publication de course

Titre de l'épreuve : **4^{ème} NUIT DES GROS MOLLETS SOLO MARATHON 2021**

Date de l'épreuve : **SAMEDI 3 JUILLET 2021**

Club organisateur : **VELO PASSION HEIMSBRUNN - VPH**

Coueurs admis (catégories et Fédération) : **EPREUVE OUVERTE A TOUS** à partir de 18 ans

Engagements : lieu : **Salle des Sports de Flaxlanden**

horaires : **de 19 Heures à 23 Heures**

remise de la plaque de cadre : **DE 15H00 A 18H15 LE JOUR DE L'EPREUVE**

Tarifs : Tarif unique de 20 € à partir du 16 Juin (licenciés et non-licenciés). Tarif réduit entre le 1er et 15 juin de 17 €. Tarif réduit de 15 € avant le 1er Juin (licenciés et non-licenciés). Préinscription obligatoire ! Les engagements ne seront effectifs que si le règlement est joint (pas d'engagements par téléphone). Pas d'inscription sur place.

Protocole Sanitaire-Covid19 : Vélo Passion Heimsbrunn s'engage à organiser la «Nuit des Gros Mollets©» conformément au respect des mesures barrières et des protocoles sanitaires élaborés par le Collectif National des Activités Vélo de la FSGT. Un protocole sanitaire sera communiqué sur notre site internet www.velopassionheimsbrunn.fr en fonction des directives du Ministère des Sports en vigueur au moment de la manifestation. Sur décisions gouvernementales et/ou préfectorales, Vélo Passion Heimsbrunn pourra être amené à annuler l'épreuve sans préavis.

Lieu des départs : **Salle des Sports Allée des Noyers à Flaxlanden (68720).**

Horaires des départs : **Départ officiel à 19H00 pour la NGM**

Course VTT de 4H semi-nocturne de 19 heures à 23 heures **en solo** sur une boucle de 7 kms entièrement balisée et sécurisée à parcourir le plus grand nombre de fois possible. Dénivelé de la boucle : environ 200m. Le gagnant sera celui qui aura parcouru le plus grand nombre de tours. Chronométrage électronique (avec puce).

Renseignements et inscriptions : www.velopassionheimsbrunn.fr ou par tél Jean-Luc Bringel au 03.89.81.94.51 ou 06.73.71.39.17 ou Alain RIBSTEIN au 03.89.81.95.90 ou 06.72.92.83.41

Lieu et horaires des remises de prix : sur place à l'issue de l'épreuve (vers 23H30)

Engagements à faire parvenir par courrier : Alain RIBSTEIN – 11 rue Jean-Jacques Henner - 68990 HEIMSBRUNN - Mail : ribstein-alain@orange.fr

Délais des engagements : 30 juin 2021

Informations complémentaires : Eclairage obligatoire sur le VTT (5 Watts conseillé) et lampe frontal fortement conseillée. Le port du casque est également obligatoire

Randonnée VTT chronométrée semi-nocturne en solitaire

Certificat médical obligatoire pour les non licenciés (obligatoire)

IMPORTANT

Le règlement des épreuves sera celui de la Commission Régionale de Cyclisme FSGT. Le port du casque rigide est obligatoire pour toutes les épreuves. Les commissaires seront ceux désignés par la Fédération.